

A l'appel de nombreuses associations, syndicats et partis politiques (plus de 30)

## Projet de loi sécurité globale, rien n'est joué.

Par la mobilisation inversons le cours des choses !

**SAMEDI 16 JANVIER**

**RASSEMBLEMENT À 15H**

**PLACE DE LA PRÉFECTURE AU MANS**

En accord avec la "Coordination #StopLoiSécuritéGlobale", le collectif Sarthois exige le retrait du projet de loi « sécurité globale » ainsi que le retrait du Schéma national du maintien de l'ordre (SNMO) et de toutes autres dispositions élargissant la surveillance de masse ou faisant reculer le droit à l'information.

Au travers du projet de loi « sécurité globale » le pouvoir exprime sa volonté de « tout faire pour assurer les meilleurs moyens de l'action des forces de l'ordre » dans l'objectif de réprimer toujours plus toutes les mobilisations sociales et notamment celles de la jeunesse. L'utilisation des nouvelles technologies s'inscrit dans une politique gouvernementale de plus en plus sécuritaire, cela constitue une atteinte grave à nos libertés individuelles et collectives.

Ce texte ne contient aucune disposition concernant le rôle de la Justice. Le gouvernement confirme ainsi sa volonté de criminalisation de la contestation sociale et sa volonté d'étendre les sanctions et procé-

dures judiciaires à l'encontre de toute la population.



La mise en œuvre de la loi de « sécurité globale » renforcerait le fichage policier de toutes celles et ceux qui ont des opinions

politiques, des convictions philosophiques, religieuses ou une appartenance syndicale. « dès lors qu'ils auraient des activités susceptibles de porter atteinte à la sécurité publique et à la sûreté de l'Etat ». Cela concerne « aussi des données de santé révélant une dangerosité particulière ».



**MOBILISÉ-E-S JUSQU'AU RETRAIT**

**Prochaine mobilisation : Samedi 30 janvier 2021**

# Projet de loi sécurité globale, rien n'est joué.

## par la mobilisation inversons le cours des choses !

Si les nouveaux outils technologiques ne sont pas à rejeter en tant que tels, ils permettent aujourd'hui d'accroître la répression et le contrôle généralisé de la société en écrasant les oppositions et les révoltes populaires qui ne peuvent pas s'appuyer sur des contre-pouvoirs. A cet égard les sociétés qui se revendiquent de la démocratie ne sauraient s'inspirer des pratiques des régimes autoritaires et des dictatures qui pratiquent la coercition maximale à l'égard des populations.



Rappelons que la loi de « programmation de la recherche » comprend depuis le départ une précarisation et une privatisation accrues de la recherche. Alors qu'il faut une véritable ambition pour la recherche tant publique que privée, la LPR pérennise les bricolages mille fois remâchés qui ont conduit la recherche française dans l'impasse : financement de la recherche par appel à projet, multiplication des contrats précaires, maintien du crédit impôt recherche. Le gouvernement et sa majorité ont décidé d'ajouter un volet répressif et régressif à la LPR. Un volet répressif en rendant de fait passible de 3 ans d'emprisonnement et jusqu'à 42 000 euros d'amende toutes mobilisations futures au sein de l'université. Un volet régressif en ouvrant la porte au pire clientélisme, avec la suppression de la qualification par le Conseil national des universités (CNU) des candidats aux emplois de maître de conférences ou de professeur dans les universités.

Par ailleurs, Personne n'est dupe. Le projet de loi contre le « séparatisme » intitulé « projet de loi visant à renforcer la laïcité et conforter les principes républicains » constitue une nouvelle attaque contre les citoyennes et citoyens de confession musulmane. Ce projet de loi porte un héritage colonial raciste et s'inscrit dans un contexte marqué par une recrudescence d'actes et de paroles racistes dans le débat public. La laïcité a pour objectif principal de garantir les libertés et l'égalité. L'État se doit justement d'être neutre et laïc pour permettre aux citoyennes ou citoyens d'exprimer librement leurs idées, dans la mesure où cette expression n'empiète pas sur la liberté d'autrui. Cette instrumentalisation est doublement dangereuse : elle fait le jeu de l'extrême droite et divise la société.

Pour la coordination sarthoise, toutes ces dispositions sont des atteintes graves aux libertés individuelles et collectives, elles ouvrent la porte à l'arbitraire, à l'autoritarisme et aux fascismes, et poursuivent la destruction des conquêtes sociales. Elles présagent d'un totalitarisme dont rêvent l'ensemble des forces réactionnaires de notre pays.

**Il n'est pas trop tard** pour éviter ce glissement liberticide ! La coordination sarthoise réaffirme son refus de lois qui portent atteinte aux libertés fondamentales.

**Tant que ces textes liberticides ne seront pas retirés nous appellerons les citoyennes et les citoyens, attaché-e-s aux libertés, à l'égalité et à la dignité à se mobiliser à s'organiser et à lutter sans relâche pour les libertés individuelles et collectives.**

**MOBILISÉ-E-S JUSQU'AU RETRAIT**  
**Prochaine mobilisation : Samedi 30 janvier 2021**